

الكونفدرالية العامة المستقلة للعمال في الجزائر Confédération Générale Autonome des Travailleurs en

Algérie **CGATA**

Rue Baha Mohamed n° 10 Bab el Zouar ALGER /Fax: +213 23827327
Mobile00213770208129 -
mail:snapap_snata@yahoo.com http://jcalgerie.de http://jcalgerie.biz

Alger le 26/04/2015

DECLARATION - APPEL

La CGATA (Confédération Générale Autonome des Travailleurs en Algérie) compte célébrer la fête des travailleurs du 1^{er} mai en organisant le Vendredi 1^{er} mai 2015 à une marche au sein de la ville de Tizi-Ouzou place de Tizi Ouzou ex(Mairie) a 10 H 00 .

La CGATA se déclare partie prenante du mouvement syndical international et veut faire de sa première sortie officielle un moment de communion avec les travailleurs du monde entier. Elle place cet évènement comme acte réappropriation de la résistance et du combat des travailleuses et travailleurs en Algérie pour :

-La défense des droits des travailleuses et travailleurs et particulièrement le droit à une vie décente à travers la défense de leur pouvoir d'achat en prenant en compte celui des retraités

-La défense du libre exercice du droit syndical et de toutes les libertés individuelles et collectives car sans liberté il est vain d'espérer le respect du droit à l'exercice syndical.

-Le soutien et la participation de la CGATA aux luttes de toutes les franges de la société (chômeurs, étudiant, travailleurs précaires, contractuels, militants associatifs, militant du droit au logement, militants contre la corruption, militant pour le droit à la santé, militant pour l'amazighité, militant pour les droits humains ...) car seule le respect du droit pour tous et d'une justice indépendante peut nous permettre d'aboutir à une réelle indépendance du peuple Algérien. A cet égard la CGATA exige la libération de tous les détenus militants des droits de l'homme et des chômeurs ainsi que et l'arrêt des poursuites judiciaires, l'intégration de tous les syndicalistes suspendus ou radiés dans leurs postes de travail

-Exiger l'abrogation pure et simple de l'article 87 bis qui dans sa nouvelle configuration n'apporte que quelques miettes qu'aux seules catégories 1, 2 et 3.

-Le respect de l'élargissement des conventions collectives à tous les secteurs et travailleurs qu'ils soient dans le secteur économique privé et public

-La refonte du statut de la fonction publique et des statuts particuliers de tous les fonctionnaires

-Refuser le projet du code de travail car l'avant projet, de par son contenu, consacre l'élargissement du travail précaire, enlève toute protection au travailleur et musèle les organisations syndicales

-Le respect et l'application de toutes les conventions internationales ratifiées par l'Algérie et leur publication dans le journal officiel

La CGATA donne rendez vous à tous ceux et toutes celles qui veulent participer avec nous à cette marche pour la dignité au sein de la ville de toutes les luttes et de tous les sacrifices

Le SNAPAP Le SESS Le SNAP Le SNATEG LADDH Le SNAT Le SNAE Le SATN Le CNDDC

**le président de la CGATA
RACHID MALAOUI**